Intervention de M. Michel Conil Lacoste

à la XXIème Assemblée générale de l'AICA, août 1969

Monsieur le Président (élu),

Monsieur le Président (sortant),

Je voudrais d'abord et surtout vous apporter ici le salut cordial de l'Unesco, et vous dire les regrets de M. Mahdi Elmandjra et de M. Roger Caillois de ne pouvoir être aujourd'hui parmi vous à Stockholm.

Le Sous-Directeur général chargé de la culture a été empêché par un engagement important de se rendre à votre invitation, à laquelle il a été très sensible, et Roger Caillois n'a pu se dérober à une mission en Amérique latine, décidée en dernière heure. L'un et l'autre ont été, vous le savez, les principaux interlocuteurs de l'AICA au sein de l'Unesco au cours de ces dernières années, qui ont vu se resserrer si heureusement une collaboration maintenant plus vigoureusement réorientée. Je me fais donc, en leur nom, l'interprète de l'Unesco pour remercier René Berger et Jacques Lassaigne des aimables paroles qu'ils viennent d'avoir tous les deux à l'adresse de l'Organisation.

L'Unesco est persuadée que René Berger, avec lequel elle entretient depuis longtemps déjà de confiants rapports, saura maintenir et développer l'impulsion imprimée aux activités de l'AICA par son prédécesseur. Elle forme, Monsieur le Président, des voeux sincères pour le succès de votre mandat et pour la poursuite d'une coopération efficace entre elle-même et votre association.

En ce qui concerne le contrat qui concrétise actuellement cette coopération, et auquel vient de faire allusion Jacques Lassaigne, je voudrais faire deux remarques. Ce contrat, récemment signé, porte comme les précédents sur un projet dont le bien-fondé se confirme tous les jours : la constitution des archives de l'art contemporain. Partout on constate cette tendance à étendre aux oeuvres d'un passé toujours plus récent les méthodologies et les classements rigoureux de l'historien d'art. La stimulation et la systématisation du travail de documentation relative à l'art contemporain, sur le modèle de ce qui se fait actuellement de plus valable en Suède précisément, en Pologne, à Bruxelles, etc., représentent en effet une entreprise des plus justifiées correspondant à un véritable besoin. Mais ceci, à deux conditions : en premier lieu, il faut que le projet soit mené avec le plus de rigueur possible, que le répertoire des archives soit exhaustif et pleinement international, et qu'une véritable coordination s'institue entre les différents centres et universités au travail. En second lieu, il faudrait, pour qu'il ait toute sa portée, qu'il s'assortisse d'une possibilité de mise à jour continuelle : l'objet de l'étude étant l'art contemporain, donc essentiellement

.../...

vivant et par définition récent, il faudrait pouvoir constituer des dossiers ouverts permettant des ajouts périodiques, peut-être une présentation par fascicules. J'ai été frappé, en lisant les trois premiers bulletins parus, par les lacunes déjà importantes ayant trait à des parutions, à des mises au point ultérieures à leur rédaction. Il faut réserver la possibilité de recul et d'actualisation permanente.

Pour ce qui concerne maintenant les thèmes de réflexion du Congrès qui coïncide avec cette Assemblée générale, je constate que le principal, "L'Art et la ville", correspond à des préoccupations qui ne sont nullement étrangères à l'Unesco. Un des thèmes d'étude inscrits au programme de l'Organisation s'intitule "L'Homme et son milieu", et plusieurs départements - pas seulement celui des sciences - y participent. "L'Homme et son milieu", ce n'est pas seulement la biosphère, mais par extension tout ce qui constitue l'environnement de l'homme, ce qu'il voit, ce qu'il entend, le cadre de vie que la cité lui propose et dans lequel il déploie son activité quotidienne.

Je me limiterai ici à deux observations. Premièrement, il y a une question qui, me semble-t-il, est trop rarement posée et qui est pourtant fondamentale: à quelle échéance travaillent les urbanistes et les artistes ? Travaillent-ils, travaillons-nous pour nous-mêmes, pour nos enfants, ou pour nos arrière-petits-enfants? à l'échéance de notre vie, ou de deux, de trois, de cinq générations ? Construisons-nous la ville de 1980, ou celle de l'an 2.000, ou au-delà ? C'est là un aspect très important, qu'il s'agisse des Halles, des autoberges, de Venise, des ensembles urbains, etc..., et auquel on s'est, semble-t-il, insuffisamment attaché. Faute de quoi la ville et ses équipements, et plus largement la cité de l'homme deviennent tous les jours de façon plus flagrante un "tissu" de disparités, dont certains éléments sont caducs avant d'être achevés. Deuxième observation: sommes-nous, dans un domaine aussi vital, assez violents ? Ne discutons pas d'urbanisme avec trop d'urbanité; il faut, une fois les solutions définies avec tous les contrôles qui conviennent, pouvoir les imposer avec la force voulue. Dans un pays proche de Paris où je passe mes week-ends, les habitants d'un village voisin sont venus, il y a soixante ans, décrocher une cloche dont le timbre leur était désagréable... Si nous mettions un peu de cette passion dans la recherche des solutions propres à améliorer l'environnement de l'homme, notre environnement, ces problèmes, au lieu d'être à la discrétion des puissances de l'argent, auraient plus de chances d'être pensés en fonction des impératifs du bien-être et de la culture, je n'ose pas ajouter: du beau.

C'est tout ce que je voulais dire en ce très court propos, en vous assurant à nouveau de la confiance que l'Unesco place dans sa coopération avec l'AICA, pour peu que nous y mettions, les uns et les autres, l'imagination et la rigueur qui conviennent.